

Édito

Poursuivre nos efforts



Une nouvelle fois, vous trouverez dans ce journal quelques conseils de base pour mieux trier vos déchets à la source, c'est-à-dire chez vous. Cette information est très utile et les chiffres le prouvent : les erreurs de tri sont en baisse régulière au

fur et à mesure que nous intensifions la communication et l'information. Un travail qui passe également par des actions dans les centres de loisirs proposant aux enfants de devenir dès à présent acteurs d'un tri aux bienfaits durables.

Développer la valorisation des déchets végétaux provenant des jardins et espaces verts reste un de nos axes de travail. À ce titre, après le vif succès des précédentes opérations, nous vous proposons notre troisième distribution gratuite de compost à la déchetterie, avec de nouvelles animations et informations. Rappelons que par le biais du compostage, vous pouvez réduire de 30 % la taille de vos poubelles et limiter le recours à l'incinération. Ce n'est pas rien !

Le syndicat AZUR a toujours l'œil tourné vers l'avenir. C'est pourquoi nous suivons les recommandations du PREDMA (Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagés et Assimilés) voté en mai au conseil régional d'Ile-de-France. Sur dix ans, celui-ci vise la réduction globale des quantités de déchets produits (- 50 kg par habitant) et l'amélioration de la qualité des déchets collectés grâce au captage des déchets ménagers spéciaux. Des objectifs auxquels nous nous associons pleinement.

Enfin, du 26 octobre au 2 novembre, nous vous invitons vivement à visiter la Maison du Développement Durable, à Cormeilles-en-Parisis, rue Emy Les Prés, qui vous présentera les gestes utiles au quotidien pour le développement durable.

**Le Président
Jean-Claude Delin**

Opération Compost au Syndicat Azur Le compost, on vous l'offre les 10 et 11 octobre prochains !

VOUS SOUHAITEZ ENRICHIR CET AUTOMNE LA TERRE DE VOTRE JARDIN ? C'EST PARFAIT, FORT DU SUCCÈS DES DEUX EXPÉRIENCES PASSÉES, LE SYNDICAT AZUR PROPOSE UNE DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST À LA DÉCHETTERIE LES 10 ET 11 OCTOBRE PROCHAINS.



Les déchets végétaux issus de la déchetterie et/ou de la collecte en porte à porte - feuilles, tontes, résidus d'élagage et de taille, petits branchages - sont transformés avec le temps en compost. Parmi ses principaux bienfaits, celui-ci améliore la structure du sol (rétention d'eau, aération, libération progressive d'éléments nutritifs), garde la terre humide et préserve un sol sans mauvaises herbes. Mieux, mélangé à de la terre végétale, il s'utilise comme terreau pour les rempotages et les plantations d'extérieur comme d'intérieur. Alors n'hésitez plus, profitez de cet engrais naturel !

Le syndicat AZUR vous propose les 10 et 11 octobre prochains une distribution gratuite de compost pour plantations et jardins. Pour cela, il vous suffit de venir à ces dates de 10 h à 16 h au Syndicat AZUR, 2, rue du Chemin Vert à Argenteuil.

Vous pourrez profiter d'un stand d'animation, de conseils pratiques.

Avant de venir...

Cette opération s'adresse aux habitants des villes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

Vous devez vous munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- d'une pièce d'identité,
- d'un contenant de type sac, seau ou bac.

Une pelle sera à votre disposition pour pouvoir récupérer le compost. Le stock étant limité, environ 20 m³ par jour, l'accueil et la distribution se termineront une fois la benne vide.

Avis aux amateurs, venez nombreux ! Vos jardins et plantations apprécieront...

Pour tout renseignement, contactez-nous au 01 34 11 70 31.

Tri des déchets : un cont

ENTRE GESTE CIVIQUE, PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, LE TRI DES DÉCHETS...
LE TRI, C'EST SIMPLE ET UTILE. PETITS RAPPELS.

Trier, c'est économiser les matières premières



Chaque Français produit 60% de déchets en plus qu'il y a trente ans. Soit plus d'un kilo par jour soit 320 kg par an et par habitant. Vous n'échappez pas à cette règle.

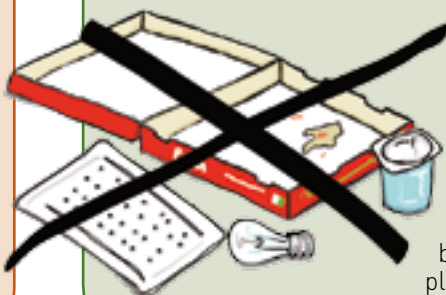
Chaque année, le Syndicat Azur traite 4 000 tonnes de vos déchets recyclables.

Plus précisément, voici les ratios pour 2008 par habitant pour les déchets recyclables :

- Argenteuil : 27 kg/hab/an,
- Bezons : 20 kg/hab/an,
- Cormeilles-en-Parisis : 48 kg/hab/an,
- La Frette-sur-Seine : 51 kg/hab/an.

Le tri sélectif, c'est tous les emballages, sauf...

Dans le bac gris à couvercle bleu, vous jetez vos emballages recyclables. Leur matière peut être réutilisée pour des fabrications futures. Dans ce tri sélectif sont acceptés les bouteilles et flacons en plastique avec leurs bouchons, les emballages métalliques, les emballages en carton, les briques alimentaires, les journaux et magazines. **Soit, « du déchet propre et sec, non toxique et non dangereux ». Et surtout, ne mettez jamais ces emballages dans des sacs mais directement en vrac dans le bac gris à couvercle bleu.**



Parmi les déchets à « banir » : les pots de yaourt, les barquettes de viande en polystyrène, la vaisselle, les pots de fleurs, les barquettes et films en plastique, les ampoules, le verre, les déchets alimentaires ou sales, cartons pizza à emporter souillés.

Des erreurs de tri peuvent faire perdre un temps précieux aux trieurs, voire les blesser (l'exemple des seringues est le plus frappant...).

Lorsqu'un produit est inapte au recyclage, il fera partie de la masse des « refus de tri », à réacheminer à l'usine d'incinération. Un coût financier et humain supplémentaire.

Dans les coulisses du tri

Au centre de tri de Val'Horizon, prestataire du Syndicat Azur pour le traitement des emballages, seize trieurs et des procédés mécaniques bien rodés tirent le meilleur de vos déchets. Explications...

Depuis 2006, Val'Horizon trie chaque année 15 000 tonnes de déchets recyclables (dont 4 000 pour les quatre communes du Syndicat Azur). Chaque jour, le procédé est le même. Les camions benne de retour de collecte doivent passer par le poste de réception muni de bornes anti-radiations, avant analyse du contenu et déversement des déchets devant la trémie à l'intérieur du centre de tri. Les produits à trier remontent ensuite via un tapis convoyeur jusqu'à un premier poste de pré-tri manuel, où deux agents récupèrent les cartons encombrants.

Le flux des matériaux poursuit son chemin jusqu'aux cribles à étoiles, qui éliminent les particules trop petites pour être triées manuellement tout en séparant les « corps plats » (papier, carton) des « corps creux » (canettes, bouteilles). Les corps plats passent au « paper spike », dont les pics récupèrent les cartonnettes, pour ne laisser que les journaux et magazines, acheminés via un circuit parallèle jusqu'à un semi-remorque. Les corps creux, eux, passent au tri optique qui sépare les plastiques PEHD (Polyéthylène Haute Densité) et le PET (Polyéthylène Téréphtalate) grâce à un

système à air comprimé. Ces derniers ressortent sur deux tapis différents dans la cabine de tri manuel. Dans la cabine, les agents récupèrent les derniers journaux et magazines, les plastiques, briques alimentaires, PEHD et PET.

À sa sortie de cabine, il ne reste plus grand-chose sur le tapis. L'Overband récupère à l'aide d'un aimant les métaux ferreux, envoyés vers une presse à paquets formant des « sucres » d'acier. Seuls persistent les refus de tri et les emballages métalliques en aluminium qui ne sont pas sensibles aux champs magnétiques. La machine à Courants de Foucault récupère automatiquement l'aluminium. Il s'agit d'une roue polarisée qui tourne à 2600 tours par minute, à côté du tapis sur lequel circulent les déchets. Composée en périphérie de pôles d'aimant nord et sud alternés, la machine crée un champ magnétique alternatif qui provoque l'éjection de modules d'aluminium. Chaque produit est ainsi conduit dans des dix alvéoles de stockage, puis poussé vers la presse à balle. Ultime étape, cette machine compacte les déchets selon un poids de 250 à 500 kg avant leur départ vers les usines de recyclage spécialisées.



Une équipe de seize personnes assure le tri... Azur. Après le passage au paper spike et au...

Contrat de confiance

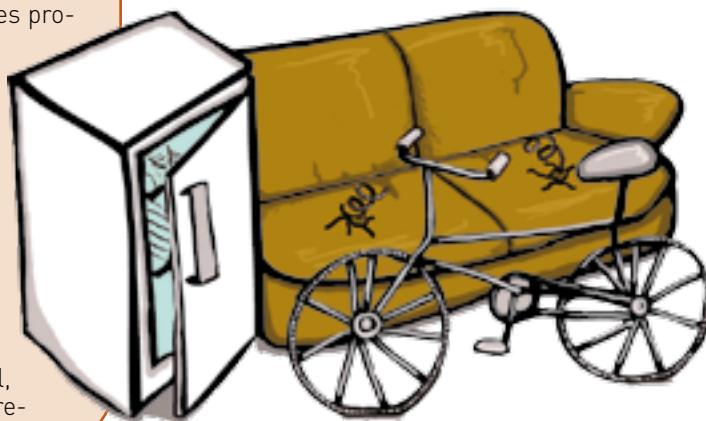
IL Y A UNE NÉCESSITÉ DONT VOUS ÊTES LES ACTEURS.

Pour les encombrants, soyez raisonnable !

Lors du ramassage des encombrants en porte à porte, évitez de sortir de trop gros volumes de déchets, pas plus de 1m50 de longueur et de hauteur ou trop lourds ne pouvant pas être porté par deux rippeurs. **Une sortie la veille au soir de la collecte de vos encombrants suffit (voir le calendrier).**

Pour les gravats, briques ou pneus, ou encore les produits toxiques, tels que les pots de peinture et les solvants, pas de problème : vous pouvez les emmener directement à la déchetterie Azur (4 rue du Chemin Vert à Argenteuil), ouverte tous les jours (pour connaître les conditions d'accès contactez le Syndicat Azur au 01 34 11 70 31).

Quant aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), ils peuvent aussi être apportés directement à la déchetterie afin de bénéficier d'un traitement adapté. Sachez encore que pour tout achat d'un nouvel appareil électroménager, votre vendeur est dans l'obligation de vous reprendre l'ancien. Au final, des solutions à votre service pour un meilleur recyclage.



Les 3 règles d'or du tri ?

Dans le bac à couvercle bleu, il ne faut :

- pas de sacs poubelles,
- pas d'emballages sales,
- pas de déchets toxiques et dangereux.

En cas d'hésitation, mieux vaut jeter vos déchets dans les poubelles à ordures ménagères ou contactez le Syndicat Azur.



de 15000 tonnes de déchets par an (dont 4000 pour le syndicat tri optique débute la plus grande récupération manuelle.



A l'aide d'un aimant, l'Overband récupère les matériaux ferreux. L'une des dernières étapes avant l'envoi vers la presse à balles.



A la sortie du centre de tri, des balles (ici de papier carton) de déchets compactés d'un poids de 250 à 500 kilos sont dirigés vers des usines de recyclage spécialisées.

Concours «centres de loisirs» Le tri en chanson



Le centre de loisirs « Fort Boclub » (La Frette-sur-Seine)



Le centre de loisirs «Gérard Philippe» (Argenteuil)

En juillet, le Syndicat AZUR a organisé un concours auprès de six centres de loisirs du territoire. Le principe était de composer une chanson sur le thème du tri et du recyclage d'une durée de deux à trois minutes. Entre le titre de la chanson, le nombre de chanteurs, le choix des décors, costumes et de la musique, un seul mot d'ordre : Liberté ! A ce petit jeu, le centre de loisirs « *Fort Boclub* » (La Frette-sur-Seine) a décroché le premier prix. « *Gérard Philippe* » (Argenteuil) finit deuxième et « *L'Orange Bleue* » (Argenteuil) troisième. De nombreux lots ont récompensé les participants pour leur talent.

Nous remercions aussi les centres Camélinat, Les enfants d'abord, Côte de St Avoie, et Saint-Exupéry. Rendez-vous l'année prochaine.



Le centre de loisirs «L'orange bleue» (Argenteuil)

Exposition citoyenne à Cormeilles-en-Parisis La «maison durable» ouvre ses portes



Soucieuse de poursuivre son action de sensibilisation au respect de l'environnement, la commune de Cormeilles-en-Parisis accueillera l'exposition itinérante de « *la maison durable* » du 26 octobre au 2 novembre prochain à la Salle Emy-les-Prés, près du collège Daguerre. D'une surface de 300 m², la maison est un concentré de problématiques environnementales animé par des quiz dans ses cinq pièces. Un stand du Syndicat Azur sera aussi présent pour répondre à vos questions. **Accès gratuit. Horaires d'ouverture: lundi au vendredi de 14 h à 19 h; samedi et dimanche de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. Rens. : 01 34 50 47 00.**

Animation tri et compost à Argenteuil Jeu et sensibilisation pour les petits

Cet été, dans le parc de l'hôtel de Ville, le syndicat Azur et la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons (CAAB) ont informé et sensibilisé une quarantaine d'enfants et leurs parents sur le tri (consignes, recyclage, collectes) et le compost. Parce qu'apprendre en s'amusant, c'est possible, les stands d'information avaient proposé plusieurs jeux : coloriages pour les plus petits, jeu de l'oie et quizz, observation des petites bêtes à la loupe et comparaison de compost à divers stades. Une animation qui a ravi les enfants et sera renouvelée l'an prochain.



Arrêt « hivernal » de la collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux en porte-à-porte s'arrêtera le 23 novembre inclus pour le secteur Nord de Cormeilles-en-Parisis et le 24 novembre inclus pour le secteur Sud de Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine. Quant à Argenteuil, le ramassage s'arrêtera fin novembre.

Syndicat **AZUR**

2 rue du Chemin Vert • 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 11 70 31 • Fax : 01 34 11 70 32

Atoutri n° 33 est distribué à 61 000 exemplaires.
Direction de la publication : M. Delin, président du Syndicat AZUR
Conception : Agence RDVA - 01 34 12 99 00
Imprimerie EDGAR
Papier 100 % recyclé
Symbol FreeLife - garanti sans chlore

BON À DÉCOUPER

Commandez votre composteur individuel de jardin

Bon à retourner sous enveloppe affranchie, accompagné de votre chèque
au Syndicat AZUR : 2 rue du Chemin Vert - 95100 Argenteuil



Vous pouvez directement retirer votre composteur au Syndicat Azur muni de votre chèque. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Oui, je désire commander

Mon composteur individuel de jardin de 400 litres, idéal pour un jardin entre 200 à 400 m².

et je joins mon chèque de 20 €

à l'ordre du Trésor Public.

Nom

Prénom

N° Rue

Code postal Tél. :

Ville.....

Date..... Signature

Ci-joint un chèque à l'ordre du Trésor Public.

Un bon d'enlèvement précisant la mise à disposition de votre composteur vous sera adressé par retour de courrier.
Un guide du compostage, une garantie de 2 ans et une notice de montage, vous seront remis avec votre composteur.